

Arras, le 14 février 2019

Réunion du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique : une voie d'insertion professionnelle particulièrement dynamique dans le Pas-de-Calais

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, préside ce jeudi 14 février 2019 la réunion du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique. Cette réunion vise à dresser le bilan ainsi que les perspectives de l'insertion par l'activité économique, voie d'insertion très efficace dans le Pas-de-Calais et qu'il convient de renforcer encore.

Ce conseil, composé de représentants de l'Etat, du Conseil départemental, des organisations professionnelles, des organisations syndicales de salariés, de personnes qualifiées (réseaux URIAE, Chantier Ecole, COORACE, FAS, URIOPSS, Pôle Emploi, PLIE, Pas-de-Calais Actif) a pour mission de rendre des avis sur les demandes de conventionnement des structures d'insertion et les demandes de concours financier du Fonds Départemental pour l'Insertion. Le conventionnement avec l'État est assorti d'aides aux postes qui permettent d'encadrer les publics en insertion. Il s'agit de personnes sans emploi qui, en raison de difficultés sociales et professionnelles qu'elles rencontrent, ne peuvent pas être embauchées immédiatement sur le marché du travail. Les bénéficiaires du RSA représentent environ **50 %** des salariés en parcours IAE.

• La situation du secteur de l'IAE dans le Pas-de-Calais :

Au 1^{er} janvier 2019, **117** structures d'Insertion par l'Activité Economique sont conventionnées avec l'Etat :

- **51 Associations qui mettent en œuvre des Ateliers et Chantiers d'Insertion**
- **27 Associations Intermédiaires**
- **31 Entreprises d'Insertion**
- **8 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion**

Les structures conventionnées par l'État ont pour mission de :

- Proposer un emploi support d'un parcours d'insertion dans le cadre d'un **contrat de travail**
- Assurer un **encadrement technique**
- Mettre en place un **accompagnement social et professionnel individualisé**

Les activités généralement proposées sont les suivantes :

- Entretien d'espaces naturels et d'espaces verts, du patrimoine bâti, second œuvre du bâtiment
- Production agricole et transformation alimentaire
- Valorisation des déchets, recyclage, ressourcerie
- Transports, confection, numérique...
- Services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités

2 802 postes d'insertion en Equivalent Temps Plein ont été subventionnés en 2018 (soit 110 ETP supplémentaires par rapport à 2016) ce qui représente **5 000 salariés employés en moyenne chaque mois**.

L'État a mobilisé en 2018 **une enveloppe financière de 34,7 M€** en faveur de l'insertion par l'activité économique dans le Pas-de-Calais, **dont 1,8 M€ dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier**, pour le financement des postes d'insertion et du Fonds Départemental d'Insertion (aides au conseil, au démarrage, au développement et à la consolidation financière des structures).

Ces crédits spécifiques engagés depuis avril 2017 sur le bassin minier ont contribué à la création de **10 nouvelles structures** dans les secteurs du bâtiment : rénovation des maisons des cités minières, restauration, numérique, confection, production de combustibles à partir de déchets...

En 2018, le taux de sorties dynamiques des structures d'insertion par l'activité économique du Pas-de-Calais a été de **62 %** (sorties emploi, en formation, poursuite de parcours) résultat en progression par rapport à 2017 (56 %). Par ailleurs les actions conduites portent souvent sur des thématiques innovantes : numérique, confection, économie circulaire.

• Orientations pour 2019 :

Compte tenu de ces résultats très positifs, l'Etat a la volonté de maintenir et consolider le conventionnement des structures déjà en activité, d'accompagner, dans la limite des moyens disponibles, les projets de développement et de création de nouvelles structures et de soutenir la formation des salariés en parcours d'insertion dans le cadre du Plan Investissement dans les Compétences.

Pour cela, des moyens supplémentaires seront alloués à l'insertion par l'activité économique dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté qui fait l'objet d'une déclinaison départementale dans le Pas-de-Calais (+ 5 000 ETP supplémentaires en 2019 au plan national, soit 10 000 salariés).

Fabien Sudry, préfet du Pas-de-Calais, se félicite de l'efficacité de ce dispositif qui permet une insertion professionnelle des publics qui se trouvent en situation de fragilité.